



On en a Marre !!!!!

CAMAÏEU

De la gestion déloyale des effectifs à travers le stress !

De croiser des salarié-es qui pleurent !

De signatures de pseudo accords, à la baisse ! De l'Aménagement du Temps de Travail prévu en magasins qui s'impose à toutes ! Du refus du badgeage malgré la très forte demande des collaborateurs concerné-es. De la révision des salaires de 0,5% !

• On demande la réouverture des négociations !

Des Entretiens Annuels en retard sans effet rétroactif !

De la pertinence et/ou de l'absence de réponses aux questions !

Un arrêt maladie sur 3 est supérieur à 1 mois, (32,3%).
Près d'1 sur 5 dure plus de 2 mois, (18%).
Plus d'1 sur 10 va de 3 mois à ... (10,7%)(Source bilan social)

10. Un salarié qui fait 8h à 14h tout seul dans le magasin, comment ça se passe pour sa pause minute ? avril 2016

Dans ce cas, la responsable de magasin doit veiller à planifier la salariée qui prend le relais, 20 minutes avant la fin de poste de la salariée qui était seule en magasin afin que celle-ci puisse prendre sa pause minute sur la journée (correspondant à 5% du temps de travail effectif).

5. On vient découvrir fortuitement que Camaïeu a créé une Attestation de départ volontaire pour recueillir l' « accord » de l'intérimaire en vue d'écourter sa journée de travail prévue, au profit exclusif de Camaïeu. Ce document est-il moralement acceptable ? N'est-il pas déjà prévu les conditions d'emploi au contrat d'intérim ? février 2017

Ce document est mis en place suite à une demande des agences intérimaires.

7. Depuis le 1er janvier 2017, le code du travail prévoit que les organisations syndicales peuvent mettre à disposition des publications et tracts sur un site syndical accessible à partir de l'intranet de l'entreprise. Quand et comment ceci sera possible chez Camaïeu ? Peut-on avoir un délai d'exécution ? mars 2017

La demande est en cours de traitement. Nous sommes dans l'attente du retour de notre prestataire informatique.

7. Camaïeu va-t-il être impacté par le rachat de Dispéo ? avril 2017

Cette question ne relève pas de la compétence des délégués du personnel.

1. Serait-il possible de clarifier qui s'occupe du secteur pré-tri manuel en l'absence du REL ? décembre 2016.

Comme dans tous les secteurs, ce sont les RELs, RE, et les Assistants du secteur qui se répartissent la charge de travail. Pour les sujets plus personnels, il faut voir avec le RE concerné.

8. La direction s'est engagée à conclure au titre des NAO 2016, au plus tard pour fin septembre 2016, un accord de participation aux bénéfices, dérogatoire. C'est-à-dire qui améliore la formule de calcul pour distribuer plus aux collaborateurs. Où en est ce sujet, on est déjà décembre et toujours rien ? Etait ce un point juste pour étoffer un accord avec pas grand-chose à l'intérieur ? décembre 2016.

Nous avons effectivement pour objectif de revoir notre accord de Participation mais cela n'a pas été possible compte tenu du contexte économique dans lequel se trouve l'Entreprise.

9. Nous n'avons pas retenu la date promise pour la disponibilité de la base des données économiques et sociales. Pouvez-vous nous rappeler, sachant que nous sommes déjà en retard d'un an et demi ? décembre 2016.

Les travaux sont toujours en cours, le service ayant eu d'autres priorités à gérer. La base de données sera disponible au cours du 1^{er} trimestre 2017.

On demande l'application de la loi ! On ne demande même pas des droits nouveaux, on veut seulement déjà avoir accès aux droits élémentaires existants, et du RESPECT !

Il ne suffit plus de faire son travail pour être tranquille !

Marre d'une Direction injuste aveugle et sourde !

Marre des légitimes questions DP sans réponse !

On n'y arrive plus !

Le dialogue et la négociation n'apportent rien !

Les sanctions injustes tombent et nos salaires n'évoluent plus !

Marre d'être pris à la légère, de voir des collègues pleurer tous les jours !

Marre du manque de reconnaissance à notre juste valeur !

Chez Camaïeu on n'a jamais rien obtenu par la soumission !

Nous voulons seulement travailler dans le respect : horaires, ambiance, salaires, considération, justice... !

*On n'a plus le choix, on est **pour une épreuve de force difficile mais réfléchie.***

***Si c'est le Prix à Payer pour retrouver un semblant de respect, on est POUR !** (23 mai 2017)*